

31103-050-0207



NF	Zone composée de sols à prédominance basaltique, sans érosion, susceptible d'être affectée par des glissements de terrain d'origine naturelle ou anthropique		Sommet de talus
			Base de talus
			Limite du relèvement idroérogé

Note: Les zones grises correspondent aux talus tandis que les zones claires représentent les talus de protection à la base et au sommet

Zones de contraintes relatives aux glissements fortement rétroalimentés

NF	Zone composée de sols à prédominance argilo-sable, stable géologiquement au sommet des talus, pouvant être affectée par un glissement de terrain de grande échelle		Sommet de talus
			Base de talus

Note: Les zones grises correspondent aux talus tandis que les zones claires représentent les talus de protection à la base et au sommet

Zones de contraintes relatives à prédominance argileuse, sans érosion importante, sensible aux interventions d'origine anthropique

NF	Zone stable à la base des talus pouvant être affectée par un glissement de talus		Sommet de talus
			Base de talus

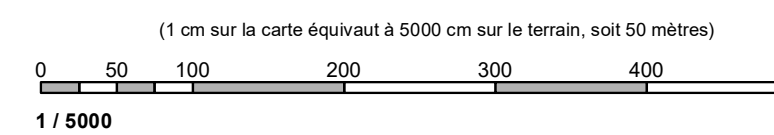
Note: Les zones grises correspondent aux talus tandis que les zones claires représentent les talus de protection à la base et au sommet

Cette carte a pour but de localiser les parties de territoire où doivent s'appliquer les normes relatives aux glissements de terrain prescrites par le gouvernement du Québec. La carte est accompagnée d'un guide qui explique son utilisation ainsi que l'application du cadre normatif.

Les zones ont été délimitées en fonction des conditions existantes et des données recueillies lors de la cartographie ainsi qu'à partir de rétroinformation adéquate. Quant au cadre normatif, il a été élaboré en tenant compte du glissement appréhendé et de l'intervention ou l'élévation projetée.

Le fait qu'un site soit situé à l'intérieur d'une zone ne signifie pas que les glissements de terrain surviendront inévitablement sur ce site, mais qu'il existe plutôt qu'il représente un ensemble de caractéristiques le prédisposant à divers degrés à un tel événement. Réciproquement, un site localisé à l'extérieur des limites des zones d'indicateur de risque ne signifie pas que les glissements de terrain n'y surviendront jamais, mais plutôt que la probabilité qu'il le soit est extrêmement faible.

Surface référence géodésique	Ellipsoïde GRS 80
Système référence géodésique	NAD 83 compatible avec le système mondial WGS84
Projection cartographique	Mercator transverse modifiée zone de 3°. Système de coordonnées planes du Québec (SCOPQ), fun
Longitude d'origine (méridien central)	73° 30' ouest
Latitude d'origine (équateur)	0°
Coordonnées d'origine	X : 304 800 mètres ; Y : 0 mètre



Données	Organisme
Topographie de référence par relevé lidar aéroporté	Gouvernement du Québec
Orthophotographie numérique	Projet régional de couverture orthophotographique de la Mo

Réalisation

Production : Ministère des Transports et de la Mobilité durable
 Direction générale du laboratoire des chaussées
 Direction de la géotechnique et de la géologie
 Version 1.0 (mai 2023)

© Gouvernement du Québec
 Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2^e trimestre 2023

Organisme	Date/Année
Gouvernement du Québec	21 octobre au 3 décembre 2019
	7 septembre au 15 novembre 2018
Projet régional de couverture orthophotographique de la Montérégie	Printemps 2020

Production : Ministère des Transports et de la Mobilité durable
Direction générale du laboratoire des chaussées
Direction de la géotechnique et de la géologie
Version 1.0 (mai 2023)